Document generated on 08/06/2025 7:10 a.m.

Mens
Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

Manon Auger. *Les journaux intimes et personnels au Québec : poétique d'un genre littéraire incertain*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017, 370 p.

Chloé Savoie-Bernard

Volume 18, Number 1, Fall 2017

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1062939ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1062939ar

See table of contents

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)
1927-9299 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Savoie-Bernard, C. (2017). Review of [Manon Auger. *Les journaux intimes et personnels au Québec : poétique d'un genre littéraire incertain*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017, 370 p.] *Mens*, *18*(1), 183–186. https://doi.org/10.7202/1062939ar

Tous droits réservés © Mens, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Manon Auger. *Les journaux intimes et personnels au Québec : poétique d'un genre littéraire incertain*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017, 370 p.

La pratique diaristique, au même titre que les correspondances, les mémoires et autres carnets, constitue un point aveugle de l'histoire et de la critique littéraire : voilà la prémisse de Manon Auger dans *Les journaux intimes et personnels au Québec : poétique d'un genre littéraire incertain*. Dévalué autant par les écrivains que par la critique journalistique et universitaire, relégué au statut de genre mineur, d'exercice littéraire, voire taxé d'être un lieu propice à « l'enlisement du sujet », pour reprendre l'expression de Nicole Brossard, le journal demeure en effet en grande partie impensé par le discours savant. C'est à ce manque de réflexion que désire pallier Auger dans cet ouvrage. En ce sens, son étude prolonge et étoffe celle de Pierre Hébert : publié en 1988, *Le Journal intime au Québec : structure, évolution, réception* constituait auparavant le seul travail d'envergure sur ce genre littéraire en contexte québécois.

Dans la première partie de son travail, Auger effectue une revue en profondeur des études qui ont été consacrées aux journaux intimes et personnels, autant au Québec qu'en France. À la suite de cette nomenclature, Auger propose une typologie menant à des méthodes de lecture qui permettraient de définir de façon fine ce qu'est un journal intime et personnel. L'approche d'Auger est résolument textualiste. D'emblée, elle distingue la pratique diaristique des journaux intimes et personnels. La première doit être nommée comme telle lorsque le journal demeure de l'ordre du manuscrit ; se basant sur les théories génétiques, celle de Jean-Marie Schaeffer en particulier, Auger propose que ce soit uniquement lorsque le journal est publié qu'il entre, par son appellation générique, dans la catégorie du journal. Si la pratique diaristique peut et doit être recadrée selon des barèmes sociohistoriques, l'étude générique du journal, elle, devrait être strictement limitée au contenu du texte. Cette perspective souhaite restreindre, ou même éradiquer la lorgnette biographique lorsqu'il

s'agit d'analyser les journaux, pour s'attarder plutôt à la littérarité du texte. Car littérarité et appartenance générique apparaissent, chez Auger, comme étant intimement liées : c'est parce qu'ils constituent un genre littéraire en soi que l'on peut dégager des journaux intimes et personnels une poétique singulière, différente de celle qui se retrouve, par exemple, dans les correspondances ou autres écritures de soi auxquelles ils sont régulièrement amalgamés. De plus, Auger estime que le fait que ces textes soient génériquement considérés comme des journaux nous renseignent sur ce qui est diffusé dans l'institution comme relevant du journal au moment de sa publication ; ce moment de publication peut évidemment, d'ailleurs, ne pas être du tout le même que celui de l'écriture du journal. Ainsi, on ne s'intéresse non pas, de manière empirique, à définir *ce qu'est un journal* : on procède plutôt à l'inverse, en interrogeant les textes afin de voir de quelle façon ils apportent un éclairage sur les différentes facettes du genre. Auger analyse, dans cette perspective, un corpus imposant, soit les textes rédigés depuis plus de deux siècles au Québec, de la fin du XVIII^e^ siècle jusqu'au début des années 2000.

Afin de dégager la littérarité propre aux diaristes, Auger propose de départager les « journaux intimes » et les « journaux personnels ». Les premiers seraient écrits afin de circonscrire une époque en particulier, où un rapport à un événement, un voyage, par exemple, agit « comme fil conducteur ». Les deuxièmes s'étendraient sur une période plus longue et ne seraient pas destinés à la publication. Dans une même veine, l'auteure fait la distinction entre les journaux « anthumes » et les journaux « posthumes ». Ces catégories permettent d'organiser et de réfléchir aux différentes mises en récit qui se constituent dans le journal, où le diariste agit à la fois comme l'auteur du texte et comme un personnage lorsqu'il s'y met en scène. En s'attardant aux façons dont l'auteur développe son *ethos*, Auger cherche également à déconstruire l'idée qu'un journal doit transmettre le réel de manière réaliste : chaque fois qu'il y a écriture, dit-elle, on remodèle la réalité grâce à la fiction. Le temps du journal devient ainsi non seulement celui du fil des jours, comme on l'a souvent observé, mais

aussi celui qui est délimité par le début et la fin du journal. Consignant des événements déjà passés selon un assemblage singulier, le ou la diariste les organise ainsi selon un angle narratif singulier.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, « Un genre sans histoires ? », en analysant rapidement plusieurs journaux intimes, de Henriette Dessaulles à Lionel Groulx, Auger explicite comment la figure du narrateur cherche, dans le journal intime et grâce à l'auto-réflexivité qu'il permet, à atteindre une forme d'idéal. Jeune fille brillante et réfléchie, Dessaulles, par exemple, se bat contre son destin d'épouse et de mère, qui, croit-elle, étouffera sa créativité ; elle cesse en effet d'écrire son journal lorsqu'elle consent finalement à épouser l'homme qu'on lui destine. En ce sens, le journal de Dessaulles, comme ceux des autres diaristes qu'analyse Auger dans cette section, apparaît comme le lieu privilégié des récits de formation. La troisième partie du livre, « Un genre sans littérature ? », s'attarde quant à elle au discours sur la littérature que l'on retrouve à l'intérieur même des journaux. Les diaristes développent un *ethos* souvent teinté d'un désir de marginalité face à l'institution littéraire : Jean-Louis Major, Françoise Hamel-Beaudoin et Jean-Pierre Guay, observe Auger, prennent volontairement, en tant que diaristes, leur distance par rapport aux pratiques établies, comme le roman ou la poésie. Alors que l'institution littéraire rejette parfois les journaux intimes et personnels, les diaristes réitèrent, par leur discours, cette position d'extériorité.

Écrite dans une langue à la fois savante et accessible, l'étude d'Auger se révèle une somme critique particulièrement bien construite, intéressante à suivre, autant pour un lecteur néophyte que pour un œil plus au fait des tendances actuelles dans le domaine. Auger prend position de manière affirmée face à différentes études théoriques et propose une grille d'analyse claire afin de mieux appréhender le genre du journal et sa poétique. Au fil de ce vaste panorama des tendances en poétique du journal intime et personnel, quelques questions subsistent : alors qu'Auger choisit de s'attarder aux journaux québécois, en recourant quelquefois à des exemples de journaux européens,

comme ceux d'André Gide ou de Virginia Woolf, aucune note ne porte sur la spécificité ou la singularité des journaux québécois. Si cette particularité n'existe pas aux yeux d'Auger, il aurait été pertinent de l'expliciter. Dans un même ordre d'idées, on ne retrouve nulle mention des journaux intimes en ligne, pratique pourtant très en vogue au Québec de la fin des années 1990 jusqu'à la première décennie des années 2000. Pensons, par exemple, à la plateforme « Terreur ! Terreur ». Même si ces journaux n'appartiennent évidemment pas au même espace de diffusion que ceux issus de la pratique diaristique traditionnelle, ils constituent un lieu de discours qui a été peu, voire pas du tout investi par la critique savante. Alors qu'Auger dit s'attarder, dans son étude, à un genre marginal, boudé par l'institution littéraire, l'omission des pratiques en ligne dans le cadre de sa réflexion laisse à penser que les pratiques issues du numérique, lorsqu'elles relèvent de l'intime, sont considérées comme minoritaires au sein d'un genre déjà perçu comme minoritaire. Ces pratiques en ligne sont pourtant particulièrement fascinantes d'un point de vue théorique car elles appartiennent au domaine de l'intime, mais également au domaine public ; en effet, elles peuvent être lues par des internautes et n'ont pas besoin d'une publication papier pour atteindre le statut de genre, ce qui déplace et ouvre les réflexions d'Auger. Malgré ces quelques points aveugles, l'étude que propose Auger, grâce à sa rigueur et à sa profondeur, sera un incontournable pour quiconque s'intéressera dorénavant au journal intime en contexte québécois. En proposant une réflexion sur la poétique du genre et en multipliant les microlectures de journaux intimes québécois, elle montre comment ce genre doit être revalorisé et intégré au canon littéraire, au même titre que le théâtre, la poésie ou le roman.

— Chloé Savoie-Bernard
Département des littératures de langue française
Université de Montréal